



Un réseau aérien international plus sûr et plus sécurisé grâce à l'initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI

Publication immédiate

Montréal, le 28 septembre 2019 – Le succès des efforts déployés par l'OACI pour améliorer la sécurité, la sûreté et la durabilité du réseau d'aviation civile internationale est souligné par les États membres de l'OACI à la 40^e Assemblée de l'institution de l'ONU.

Dans le cadre de son initiative *Aucun pays laissé de côté* (NCLB), l'OACI cherche à accroître la sensibilisation mondiale à l'importance d'une mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées (SARP), des politiques, des plans et des programmes de l'OACI. Nombre de ces éléments servent de base aux obligations réciproques qui incombent aux États en vertu de la Convention relative à l'aviation civile internationale adoptée en 1944, et sous-tendent le développement et la modernisation du système de transport aérien mondial.

« Depuis le lancement de l'initiative *Aucun pays laissé de côté*, des progrès spectaculaires ont été réalisés et des partenariats se sont concrétisés, à l'appui du développement durable de l'aviation, et plus encore, des États eux-mêmes, » a fait remarquer le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu. « J'ai personnellement été témoin des efforts soutenus de l'OACI afin qu'aucun pays ne soit laissé de côté, et j'aimerais remercier chaleureusement les États membres de l'Organisation qui ont manifesté sans relâche leur enthousiasme et leur engagement en faveur de cette initiative, permettant ainsi à tous de profiter des avantages d'un système de transport aérien sûr, sécurisé, efficace, économiquement viable et respectueux de l'environnement. »

Cette initiative prévoit la promotion auprès des hauts responsables gouvernementaux des avantages que présente l'aviation pour les États, dans le but de susciter la volonté politique d'allouer des ressources suffisantes au développement de l'aviation et, par là même, de soutenir également le développement durable des États. En mettant en évidence les liens étroits entre les Objectifs stratégiques de l'OACI et les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, l'OACI a réussi à faire en sorte que l'aviation soit considérée comme un outil stratégique dans le développement économique des États.

« Des résultats concrets ont été obtenus en ce qui concerne l'augmentation du niveau de mise en œuvre effective des SARP relatives à la sécurité et à la sûreté à l'échelle mondiale. Sur le front de la protection de l'environnement, un Programme d'assistance, de renforcement des capacités et de formation pour le CORSIA (AGIR pour le CORSIA) sans précédent a mobilisé 15 États donateurs et 95 États bénéficiaires, mettant l'accent sur une démarche coordonnée sous l'égide de l'OACI pour la mise en œuvre des SARP relatives au CORSIA, » a expliqué M. Aliu.

Depuis le lancement de l'initiative NCLB il y a cinq ans seulement, le nombre d'accidents a continuellement diminué à l'échelle mondiale et régionale, certaines régions atteignant même l'objectif de zéro décès sur les vols commerciaux réguliers depuis un certain nombre d'années. En Afrique, par exemple, il n'y a eu aucun décès en 2016 et 2017, et le taux d'accident moyen annuel a diminué de 40 % par rapport au triennat précédent.

Ces résultats peuvent être attribués aux progrès importants réalisés en ce qui concerne l'augmentation du niveau de mise en œuvre effective (EI) des exigences de l'OACI en matière de sécurité et de sûreté à l'échelle mondiale. La plupart des États dont l'EI relative à la sécurité était inférieure à 60 % (le seuil fixé dans le *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde* pour la supervision efficace de la sécurité) ont augmenté leur niveau d'EI dans ce domaine à plus de 60 %. D'ailleurs, le niveau de mise en œuvre dans le domaine de la sécurité à l'échelle mondiale, qui a augmenté de 9,4 % depuis 2014, se situe maintenant à 68 %, dépassant la cible fixée dans le plan pour la sécurité dans le monde. Des progrès semblables ont été réalisés dans le domaine de la sûreté, pour lequel le niveau d'EI a augmenté de 3,8 %, se situant maintenant à 72,6 %.

Malgré cela, les États membres de l'OACI ont fait remarquer qu'il n'y avait pas de place pour la complaisance et qu'il ne manquait pas de domaines à améliorer.

« L'OACI a établi une capacité spéciale de mobilisation des ressources dans l'intention première d'appuyer les États qui cherchent à améliorer l'aviation civile dans le monde. De leur côté, ces améliorations de l'aviation civile internationale contribueront à la réalisation de l'initiative NCLB, ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de 15 des 17 objectifs de développement durable, » a noté l'Assemblée. « À ce propos, l'OACI veillera également à fournir une assistance aux États pour assurer le financement de leur développement de l'aviation, à renforcer le partenariat et la coopération avec les organisations des Nations Unies, à jouer un rôle-conseil dans les opérations humanitaires et la gestion de crise, et à compléter les programmes des travaux de l'OACI qui ne sont pas financés par le budget du Programme ordinaire. »

Le moyen privilégié par les États membres de l'OACI pour appuyer ces activités, qui sont financées par des ressources extrabudgétaires, est le financement direct de l'initiative NCLB, car « il s'agit du mode de financement volontaire le plus souple et le plus durable, qui permet de réduire les coûts de transaction de l'OACI associés à la fourniture de l'assistance aux États. »



Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[40^e Assemblée de l'OACI](#)

[Conseil de l'OACI](#)

[Initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI](#)

[Objectifs de développement durable de l'ONU et de l'OACI](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](#)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514 409-0705

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn: [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)